

---

**Mairie de St Genix sur Guiers**  
**Commission finances et affaires générales**

---

|                           |  |
|---------------------------|--|
| <b>date réunion</b>       | <b>3 décembre 2014</b>   |
| <b>organisée par</b>      | <b>Jean-Claude PARAVY, adjoint finances et affaires générales</b>  |
| <b>participants</b>       | <b>Daniel POLAUD</b><br><b>Nadège DROCHON</b><br><b>Jean-Marie KREBS</b><br><b>Michel BAVUZ</b><br><b>Marie-France PICARD</b><br><b>Christine PASCAL</b><br><b>Nicole MERCIER</b><br><b>Romain BAVUZ</b><br><b>Jean-Claude PARAVY</b><br><b>Absents/Excusés :</b><br>- <b>Joël PRIMARD</b><br>- <b>Catherine LOMBARD</b> |
| <b>liste de diffusion</b> | <b>Les participants et membres de la Commission</b>  |
| <b>prochaine réunion</b>  | <b>À déterminer</b>  |

---

|                  |                    |
|------------------|--------------------|
| <b>REDACTEUR</b> | Jean-Claude PARAVY |
|------------------|--------------------|

L'objet de cette réunion de la Commission est la relecture des épreuves du bulletin municipal que vient de livrer l'imprimeur.

Romain Bavuz pose en préliminaire une demande de « droit de réponse » aux propos du « mot du maire » mettant en cause l'opposition, dans la feuille diffusée cet été à l'intérieur du 4 pages « La Municipalité et vous ». Il donne lecture d'un texte qu'il a préparé à cet effet.

Au terme d'une discussion au cours de la quelle tout le monde a pu s'exprimer, il est conclu que la demande, ne se rattachant à aucun point du sommaire arrêté en commun et venant après que l'incident ait été considéré comme clos, n'avait pas sa place dans ce numéro du bulletin.

La Commission examine alors le rendu de la maquette, dont la présentation générale recueille un écho globalement favorable et qui correspond bien au contenu arrêté le 27 octobre. Elle adopte un certain nombre de modifications à apporter aux articles, au-delà des habituelles coquilles à corriger.

**Relevé des principales corrections proposées :**

P 1 - (couverture) : le titre « bulletin » est préféré à « lettre », vu notamment le nouveau format ; c'est le n° 33.

Le sommaire de couverture est compacté, sans annonce de pagination.

P 3 - Le mot du maire est estimé trop long et peu aéré, voir s'il peut être réduit.

P 4-5-6 - Travaux : Quelques retouches mineures : photo balayeuse maintenue.

P 7 - Vie associative & culture : éviter d'évoquer le tourisme dans le titre+renvoi à l'agenda.

P 8 - Jardins partagés : supprimer photo trop sombre pour aérer le texte+mise à jour.

P 9 - Santé-solidarité : intervertir l'ordre des 2 première rubriques, pour être plus logique.

P 10 - Aff scolaires : Refondre la fin de l'article TAPS (réunion parents et enseignement gratuit)

Mention systématique de la CCVG quand compétence communautaire

P 11 - Arrivants : Regrouper artisans et auto-entrepreneurs sous la rubrique « Commerces et services »

Corriger bandeaux et structure des titres

P 12-13 - SICTOM : rétablir photos p12 pour égayer page austère+ qqes corrections de texte

P 14 - P Descôtes : changer photo et supprimer fac-similé de rapport pour aérer, éclaircir plaque.

P 15 - Etat-civil : mettre à jour et uniformiser liste (date d'abord)+nota sur liste des décès

P 16 - Agenda : légères mise à jour et une ligne par événement.

L'objectif reste une édition mi-décembre pour distribution avant la fin de l'année.